

Coordination de novembre 2019

Cette coordination a été consacrée au domaine juridique avec 3 questions abordées :

- Le signalement
- La conciliation confraternelle
- La conciliation disciplinaire

Thème 1 : Le signalement

Ont été traités :

- Le rôle de la secrétaire administrative
- Le rôle du Président(e) et des Conseiller(e)s
- Le signalement est-il une plainte
- L'auto-saisine sur signalement

Thème 2 : La conciliation confraternelle

Ont été précisés :

- Le déclenchement
- L'organisation
- La convocation à la conciliation confraternelle
- La conciliation proprement dite
- La procédure post-entretien

Thème 3 : La conciliation disciplinaire

Elle comprend :

- Le traitement et la recevabilité de la plainte
- L'association ou non du CDO
- Le report et les absences lors de la conciliation disciplinaire
- La présence des avocats
- Le P.V. de la conciliation disciplinaire
- La transmission en CDPI
- Le rôle du rapporteur de la CDPI

Quiz final, questionnaire de satisfaction et synthèse ont été adressés en version papier et numérique aux CDO